

- Vous avez interrompu prématurément vos études,  
- Vous souhaitez une évolution dans le cadre professionnel ou tout simplement vous désirez acquérir de nouvelles compétences.

En partenariat avec les Universités de Grenoble, la Maison de l'Emploi des pays Voironnais et Sud Grésivaudan organise une réunion d'information pour présenter la formation continue à l'Université, les possibilités de reprises d'études et la validation des acquis dans l'ensei-

gnement supérieur.

**JEUDI 15 MAI 2008 à 18 heure** dans les locaux du Pays Voironnais 40 rue Mainssieux à Voiron.

Réunion accessible, sans inscription préalable, à toute personne souhaitant des informations.

Renseignement :  
Maison de l'Emploi des Pays voironnais et Sud Grésivaudan  
Anne-Marie FISCHER : 04 76 93 17 18

## INFLUENZA AVIAIRE (Grippe aviaire)

### MAINTIEN DU DISPOSITIF DE PRÉVENTION ET DE SURVEILLANCE

Par décision du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche en date du 28 mars 2008, le niveau de risque d'exposition au virus de l'Influenza aviaire H5N1 hautement pathogène pour les oiseaux élevés en France est au niveau «faible» sur l'ensemble du territoire national métropolitain.

#### LES MESURES QUI S'APPLIQUAIENT DÉJÀ :

Il s'agit de mesures de prévention et de lutte qui s'appliquent dans toutes les communes du département, quel que soit le niveau de risque :

#### 1. Surveillance de la mortalité des oiseaux sauvages :

Le maire doit être immédiatement prévenu lors de la découverte de plus de 5 cadavres d'oiseaux sauvages sur un même site et sur un laps de temps maximal d'une semaine ou lors de la découverte d'un cadavre de cygne, de canard ou d'oie sauvage.

Les services vétérinaires ou les agents de l'ONCFS se chargeront de la collecte de ces cadavres en vue d'éventuelles analyses.

#### 2. Surveillance clinique des élevages :

L'influenza aviaire est une maladie à déclaration obligatoire. En cas de maladie et/ou de mortalité anormale, le détenteur des oiseaux malades doit:

- Laisser sur place les oiseaux malades ou morts. Ne surtout pas les transporter chez le vétérinaire ou au laboratoire.

- Sortir du bâtiment en se lavant soigneusement les mains et en désinfectant ses bottes.

- Interdire l'accès à son élevage à toute personne dans l'attente de la visite du vétérinaire.

- Prévenir immédiatement son vétérinaire.

Le vétérinaire, s'il juge la suspicion légitime, contactera la direction des services vétérinaires.

#### 3. Limitation des contacts entre oiseaux sauvages et oiseaux domestiques :

L'utilisation d'eaux de surface pour le nettoyage des bâtiments et des matériels d'élevage ainsi que pour l'abreuvement des oiseaux est interdite, à moins que cette eau n'ait été traitée pour assurer l'inactivation d'un éventuel virus.

L'approvisionnement des oiseaux en aliments et en eau de boisson doit se faire à l'intérieur d'un bâtiment ou au moyen de distributeurs protégés de telle façon que les oiseaux sauvages ne puissent accéder à ces dispositifs ni les souiller.

#### 4. Recensement des détenteurs d'oiseaux :

Tout détenteur d'oiseaux nouvellement installé ou qui aurait omis de se déclarer est tenu de se déclarer sans délai auprès du maire du lieu de détention des oiseaux au moyen d'un formulaire spécifique. Sont dispensés de cette déclaration les détenteurs dont les oiseaux sont détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau.

Contact :  
Direction Départementale des Services Vétérinaires  
20, avenue Saint Roch - 38028 GRENOBLE Cedex 1  
tél : 04 76 63 33 00 fax : 04 76 54 2 23  
email : ddsv38@agriculture.gouv.fr

## Communication

Dans l'objectif d'améliorer la communication entre les citoyens de Saint Pierre de Chartreuse et sa Mairie, l'équipe municipale vous propose le questionnaire suivant.

Si vous désirez y répondre, merci de déposer ce questionnaire à la Mairie ou dans la boîte aux lettres de celle-ci.

Disposez-vous d'une connexion à Internet ?

- non  oui prochainement  
 oui en bas débit  oui en ADSL

Accepteriez-vous de recevoir épisodiquement par e-mail des informations sur la commune (Epistole, agenda des manifestations, information sur une nouvelle actualité placée sur le site Internet de la Mairie, ...)?

- non  oui

Si oui veuillez indiquer votre Nom et prénom ainsi que votre adresse e-mail ci-dessous :

-----  
-----

## Le mot du maire

Chartroussines, Chartroussins,

Voilà maintenant plus d'un mois que notre équipe est installée et nous voulions, à l'occasion de cet Epistole, vous remercier très sincèrement de nous avoir accordé votre confiance et vous assurer une nouvelle fois de notre engagement au service de tous.

La parution de ce numéro, très dense, est importante dans la mesure où la communication – ou plutôt le manque de communication – a été un des principaux sujets abordés lors des diverses réunions publiques.

Nous avons donc travaillé sur le sujet et nous pouvons d'ors et déjà vous annoncer que le site internet de la mairie est bien avancé et qu'il sera en ligne avant la fin du mois de juin 2008. L'Epistole paraîtra au même rythme qu'auparavant et le bulletin municipal également. Vous trouverez dans ce numéro la composition des commissions municipales ainsi que leurs responsables. N'hésitez pas à vous inscrire, nous voulons réfléchir avec vous.

Il est important de comprendre que rien ne viendra seul, pour personne, et que nous devons nous mobiliser **TOUS ENSEMBLE** afin de faire bouger les choses.

A très bientôt,

Au nom de l'équipe municipale,  
C. SESTIER, Maire.

## Le conseil municipal



Christophe SESTIER  
Maire



Jean-Paul ROUSSET  
Maire adjoint



Cédric ARGOUD  
2eme adjoint



Martine ROBVEILLE  
3eme adjointe



Yves GUERPILLON  
4eme adjoint



Jean ANCEY



Stéphane BAFFERT



Stéphane BRUN



Jean-Claude CARTANNAZ



Bruno COTTAVE



François DESCURE



Frédéric DIEDERICHS



Benoît KOCH



Jean-Claude RECEVEUR



Michel VIRARD

## Les commissions

Comme annoncé en réunions publiques organisées lors des élections municipales, le Maire et son Conseil Municipal ont la volonté commune d'associer les habitants de Saint Pierre de Chartreuse aux diverses réflexions nécessaires aux décisions.

Lors du dernier conseil municipal, des responsables de commission ont été désignés parmi les élus. Six commissions principales incluent chacune des sous commissions auxquelles vous pouvez être associés.

Si vous êtes intéressés par le **commerce et l'artisanat, le tourisme, la vie sociale : affaires scolaires, la jeunesse ou les personnes âgées, l'urbanisme,**

**l'environnement, l'agriculture, la culture, la communication, le sport et l'animation** nous vous invitons à vous faire connaître en mairie **avant le 15 mai** pour vous inscrire dans une ou plusieurs commissions et ainsi nous apporter vos idées et votre expérience. **Du mardi au Samedi entre 8h et 12h à la Mairie, ou par mail : [mairie.st-pierre-de-chartreuse@wanadoo.fr](mailto:mairie.st-pierre-de-chartreuse@wanadoo.fr)**

Nous vous remercions d'avance de votre implication à la vie de notre commune.

Le Maire,  
Christophe SESTIER

## Commissions communales

### FINANCES : Cédric ARGOUD

#### Budgets, impôts

Cédric ARGOUD  
Christophe SESTIER  
Jean-Paul ROUSSET  
Yves GUERPILLON  
Martine ROBVEILLE

#### Personnels

Christophe SESTIER  
Michel VIRARD  
Cédric ARGOUD  
Frédéric DIEDERICHS  
Jean ANCEY

#### Matériel Communal

Michel VIRARD  
Bruno COTTAVE  
Frédéric DIEDERICHS  
Jean ANCEY  
Benoît KOCH

### ECONOMIE : Christophe SESTIER

#### Tourisme, Office de Tourisme, ADT

Christophe SESTIER  
Benoît KOCH  
Cédric ARGOUD (gestion Base de Loisirs)  
Jean-Paul ROUSSET

#### Commerce et Artisanat

Cédric ARGOUD  
Stéphane BRUN  
Michel VIRARD

#### Hébergements

Christophe SESTIER  
Cédric ARGOUD  
Jean-Paul ROUSSET

### URBANISME ET EQUIPEMENT : Yves GUERPILLON

#### Voirie, Eaux et Assainissement, Réseaux

Yves GUERPILLON  
Jean-Claude CARTANNAZ  
Bruno COTTAVE  
Michel VIRARD  
Cédric ARGOUD

#### Urbanisme, Bâtiments Communaux

Yves GUERPILLON  
Stéphane BRUN  
Jean-Claude CARTANNAZ  
Stéphane BAFFERT  
Frédéric DIEDERICHS  
Jean-Claude RECEVEUR  
Michel VIRARD

#### PLU

Yves GUERPILLON  
Christophe SESTIER  
Cédric ARGOUD  
Jean-Paul ROUSSET  
Martine ROBVEILLE  
Frédéric DIEDERICHS  
François DESCURE

#### Agriculture

Frédéric DIEDERICHS  
Yves GUERPILLON  
Stéphane BRUN

#### Forêt

Christophe SESTIER  
*Michel BECLE-BERLAND*  
Jean-Claude CARTANNAZ  
Yves GUERPILLON  
Cédric ARGOUD

#### Environnement

Martine ROBVEILLE  
Frédéric DIEDERICHS  
Benoît KOCH  
Jean ANCEY

### CULTURE ET COMMUNICATION : Jean-Paul ROUSSET

#### Culture

Jean-Paul ROUSSET  
Jean-Claude RECEVEUR  
François DESCURE

#### Communication

François DESCURE  
Jean-Claude RECEVEUR

### SOCIAL : Martine ROBVEILLE

#### Scolaire

Martine ROBVEILLE  
Jean-Paul ROUSSET  
Stéphane BAFFERT  
François DESCURE

#### Jeunesse

Martine ROBVEILLE  
Jean-Paul ROUSSET  
Jean ANCEY  
François DESCURE

#### Personnes Agées

Jean-Paul ROUSSET  
Martine ROBVEILLE  
Jean ANCEY

#### Sport / Animations

Jean ANCEY  
Martine ROBVEILLE  
Benoît KOCH  
Stéphane BAFFERT

#### Relations avec les Associations

Jean-Claude RECEVEUR  
Jean ANCEY  
Jean-Paul ROUSSET  
François DESCURE

#### Cimetière

Martine ROBVEILLE  
Yves GUERPILLON  
Jean ANCEY

### DIVERS

#### CCAS

Sous la présidence de Christophe SESTIER

Martine ROBVEILLE  
Jean-Paul ROUSSET  
Jean ANCEY  
Jean-Claude CARTANNAZ  
Stéphane BAFFERT

*Nicole BAFFERT*  
*Monique COTTAVE*  
*Alain BARNAVE*  
*Marie-Cécile PAILLET*  
*Alain BAFFERT*

#### Appels d'Offres

Sous la présidence de Christophe SESTIER

Bruno COTTAVE (titulaire)  
Jean-Claude RECEVEUR (titulaire)  
Michel VIRARD (titulaire)  
Frédéric DIEDERICHS (suppléant)  
Jean ANCEY (suppléant)  
Yves GUERPILLON (suppléant)

## Informations

### Femmes et Entreprises : LES METIERS DE LA LOGISTIQUE

Parce que les femmes ont leur place à prendre dans un secteur en pleine évolution, la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Voironnais organise une après-midi d'information, de témoignages et d'échanges sur LES METIERS DE LA LOGISTIQUE le Jeudi 29 mai 2008, à 14h00 dans ses locaux.

Les métiers tels qu'agente d'exploitation, magasinière-cariste, responsable cellule import-export, approvisionneuse seront présentés par des professionnelles, témoignages complétés par des employeurs et des organismes de formation.

#### Fonctionnement du Cabinet Médical du Docteur ARNOUX

Les consultations ont lieu au cabinet médical de Saint Pierre de Chartreuse sur rendez-vous le lundi, mardi (seulement à partir du 1er juillet 2008), mercredi, vendredi, et le samedi matin. Le cabinet sera fermé le jeudi et le dimanche. Pour les demandes de visite à domicile, merci d'appeler la veille ou le matin, dans la mesure du possible.

Tout au long de l'année, les soirs et les week-ends, en cas d'urgence, veuillez appeler le 15. Vous serez mis en relation avec le médecin de garde sur le secteur commun de St Pierre et du Sappey. Ces gardes sont assurées en alternance par le Dr Thevenin du Sappey et par moi-même. Seul le service de régulation du 15 est habilité à nous faire intervenir à domicile en dehors des horaires d'ouverture du cabinet médical. Merci de votre compréhension.

Fanny Arnoux  
Place de la Mairie 38380 St Pierre de Chartreuse  
0476 567380 0603995630  
[fanny\\_arnoux@yahoo.fr](mailto:fanny_arnoux@yahoo.fr)

Les visites des entreprises GUEYDON et SCHNEIDER ELECTRIC seront programmées les jours suivants.

Cette action est organisée en partenariat avec l'ANPE, l'Union des Industriels de la Région Voironnaise et le CIO.

Cette manifestation est accessible sans inscription préalable et ouverte à tous.

Pour plus d'information :  
Anne-Laure Richon – 04 76 93 17 18.

### Evènement : Les Décou'vertes - Samedi 7 juin 2008

**Une journée pour découvrir ou redécouvrir la Chartreuse selon vos envies ...**

En randonnée, à vélo, à pied ou accompagnés d'ânes ; en prenant de la hauteur ou sous terre, autant d'activités de pleine nature qui vous sont proposées par les professionnels et les collectivités pour se régaler des paysages et des richesses du massif.

Sensations et plaisirs sont au rendez-vous pour satisfaire petits et grands, sportifs et amoureux de la nature.

Sans oublier d'en profiter pour déguster les produits locaux et visiter les sites culturels.

Renseignements et réservation :  
2 euros par personnes et activité, gratuit pour les - de 10 ans  
Tél : 06 45 06 83 29

E-mail : [lesdecouvertes@parc-chartreuse.net](mailto:lesdecouvertes@parc-chartreuse.net)

Un programme et les modalités d'inscription seront disponibles en mai auprès du Parc naturel régional de Chartreuse et de ses partenaires.  
Co-organisation : Cartusiana – Bureau de la Montagne de Chartreuse  
[www.parc-chartreuse.net](http://www.parc-chartreuse.net)